GUIDE PRATIQUE - MEYZIEU

Fonctionnement de l'équipement

Octogone

Consignes et pratiques

Ville de Meyzieu

Octogone, vivre le sport ensemble

Ce **complexe municipal** de 2900 m² prend place au cœur d'un **parc sportif de 14 hectares**. Ouvert fin 2015, il renforce l'offre mise à la disposition des associations et des scolaires avec un **pôle tonique** (2 dojos, 1 salle de sport de raquette) **et un pôle corporel** (5 salles) agrémentés de nombreux **espaces de vie et de convivialité.**

EN QUELQUES CHIFFRES :

12 associations utilisatrices depuis 2015

Plus de 55 000 personnes accueillies chaque année

1 collège utilisateur (Les Servizières)

2 agents de surveillance et d'entretien

Chers Usagers,

cette charte de fonctionnement a été créée pour veiller au respect d'un équipement sportif que la Ville a souhaité de qualité. Ceci afin de permettre aux Majolans de s'exprimer et de s'identifier dans la discipline de leur choix. Je vous demande de la suivre avec beaucoup d'attention.

Bien sportivement

Gérard REVELLIN

Adjoint au maire
délégué aux sports et aux loisirs

Notre équipe municipale accorde une place importante au sport, facteur d'épanouissement de développement personnel, et se doit de vous proposer des structures d'une qualité optimale. Grâce à l'équipement sportif Octogone, ouvert en 2015, les Majolans ont la chance de pouvoir pratiquer les activités de leur choix dans un environnement idéal. Pour que chacun puisse évoluer au sein de ce récent complexe dans les meilleures conditions, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de cette charte d'utilisation.

Bien à vous

Michel FORISSIER

Sénateur-Maire de Meyzieu

Rez-de-chaussée

Octogone
Meyzieu

1 Entrée et sortie

Demande d'ouverture avec visiophone si retardataire : appuyez sur le bouton correspondant à l'activité.

Pour sortir, appuyez sur le bouton à droite de la porte.

Les vestiaires traversants

Passage obligatoire pour accéder aux espaces de pratique.

Gardez vos tenues et déposez-les dans les casiers prévus dans les salles de sport.

2

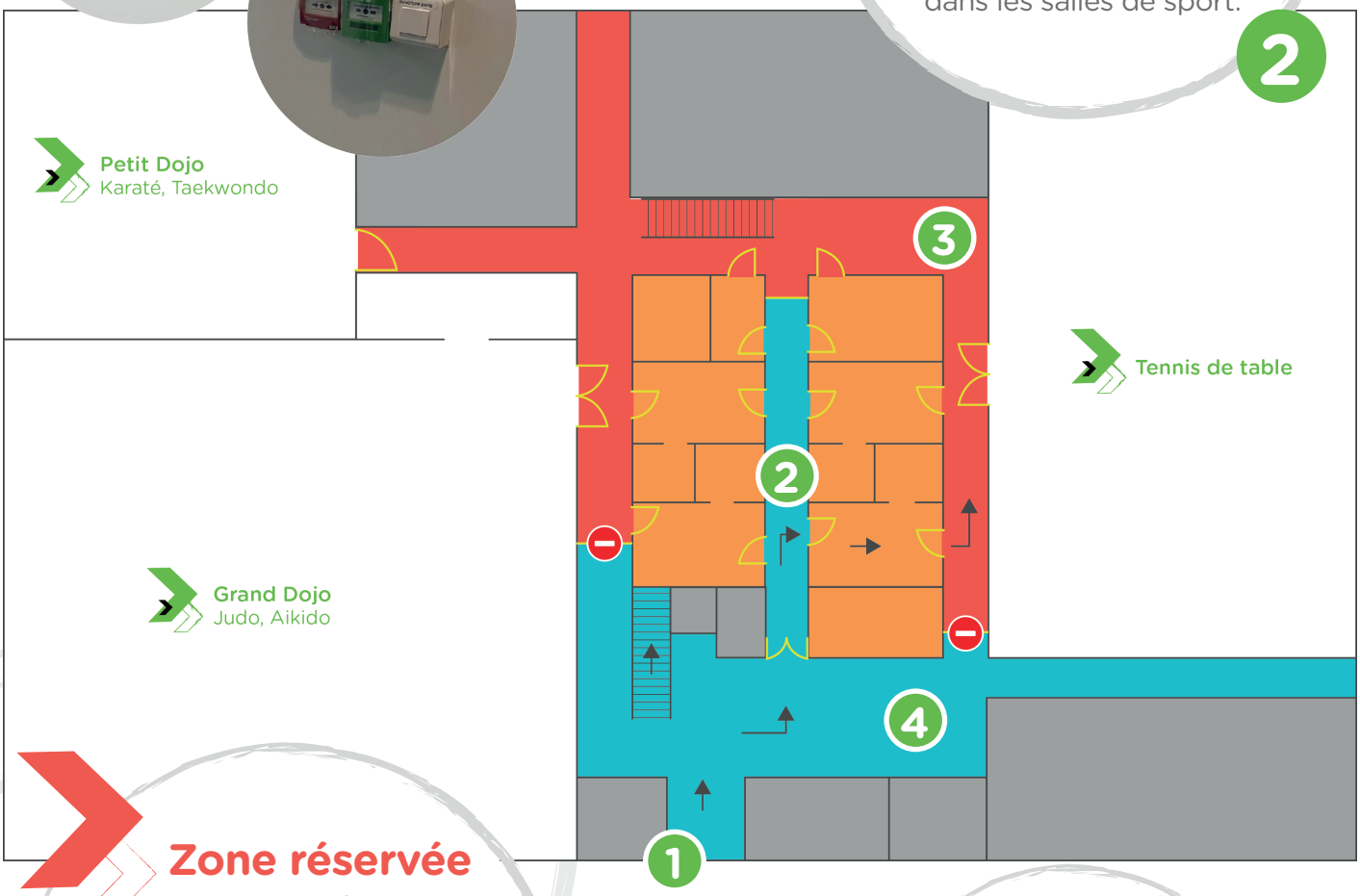

Zone réservée aux pratiquants

Il est interdit d'avoir ses chaussures de ville.

Seules sont acceptées des chaussures propres adaptées à chaque pratique.

3

Zone d'attente pour les accompagnants

Merci d'attendre les pratiquants ici et non dans la zone rouge.

4

1er étage

Octogone
Meyzieu

Les vestiaires traversants

Passage obligatoire pour accéder aux espaces de pratique.

Gardez vos tenues et déposez-les dans les casiers prévus dans les salles de sport.

1

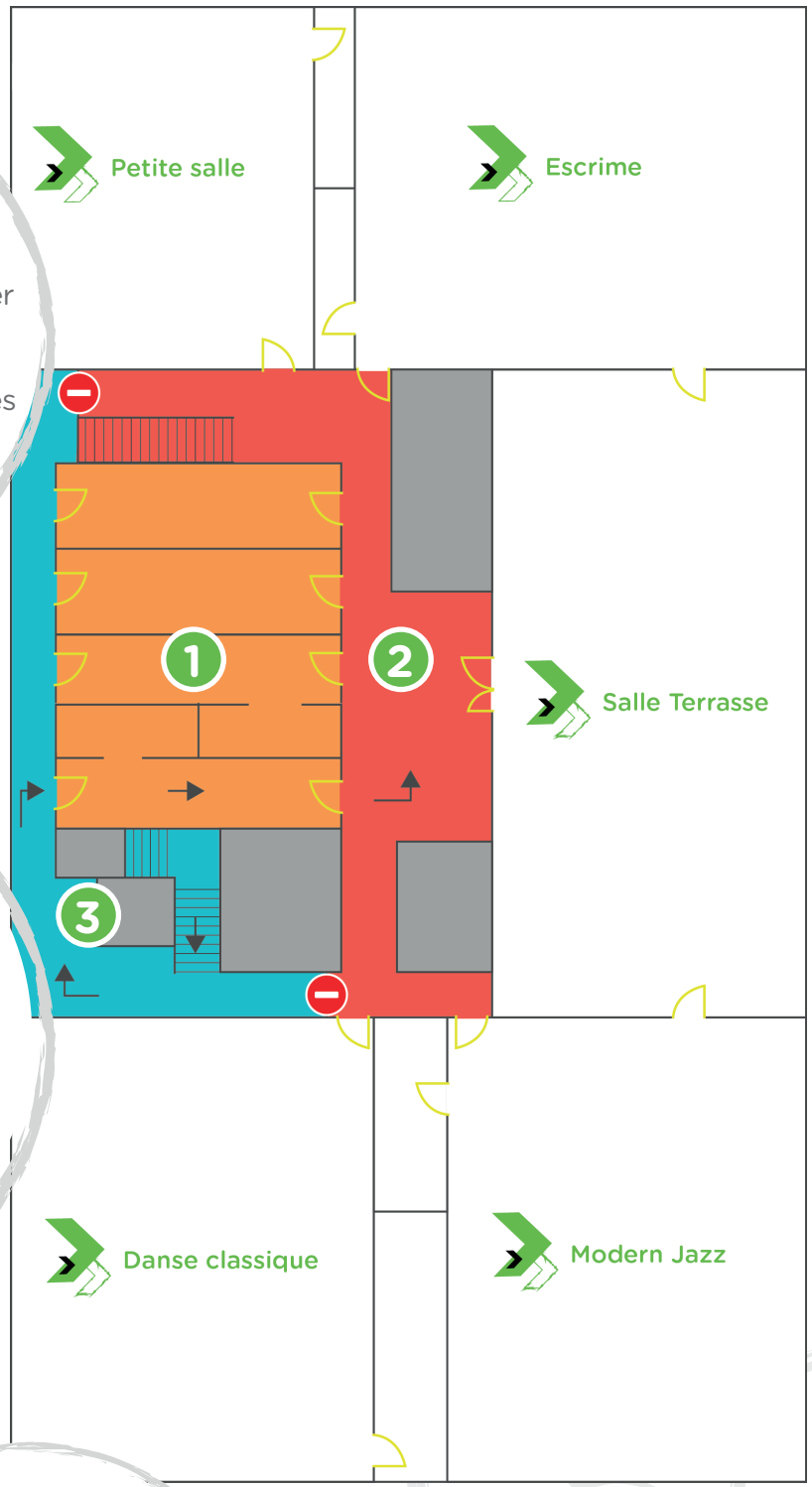

Zone réservée aux pratiquants.

Il est interdit d'avoir ses chaussures de ville.

Seules sont acceptées des chaussures propres adaptées à chaque pratique.

2

Zone d'attente pour les accompagnants.

Merci d'attendre les pratiquants ici et non dans la zone rouge.

3